

***Allocution d'ouverture de S.E Mohamed ARKAB, Président de l'APPO et Ministre de l'Energie et des Mines de l'Algérie lors de la 40<sup>ème</sup> session Extraordinaire du Conseil des Ministres de l'APPO.***

***Jeudi 11 mars 2021, par visioconférence***

**Excellences Messieurs les Ministres et Chefs de Délégation des Pays Membres de l'APPO,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Monsieur le Directeur Général de l'AEICORP,  
Mesdames et Messieurs,**

C'est avec beaucoup de plaisir que je me joins à vous pour présider cette réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de l'APPO qui se tient, par visioconférence.

Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue à cette réunion du Conseil des Ministres. Permettez-moi de saisir cette occasion pour féliciter tous ceux qui ont travaillé ces dernières années pour mener à bien la réforme de l'APPO.

Avec la réforme de l'APPO, notre Organisation est aujourd'hui mieux outillée pour prendre en charge ses missions dans un environnement comportant des défis émergents et des changements.

Je remercie aussi mon prédécesseur, S.E. Abdelmajdid Attar, Ministre de l'Energie de la République Algérienne Démocratique et Populaire et Président de l'APPO, pour tous les efforts fournis dans le cadre de cette organisation.

Je voudrais également exprimer une fois de plus nos profondes condoléances à notre collègue S.E. Abdourahmane Cissé, Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Énergies Renouvelables de la République de Côte d'Ivoire pour la perte de son père il y a quelques jours. Une autre triste tragédie pour laquelle nous présentons nos condoléances au Ministre Cissé et au Gouvernement et au peuple de Côte d'Ivoire suite au décès la nuit dernière du Premier Ministre, Hamed BAKAYOKO. Que son âme repose en paix.

Je présente également nos condoléances au Président du Conseil Exécutif, Dr. Estevao Pedro, qui a perdu son fils, que Dieu le Tout-puissant accueille les défunts en son vaste paradis.

## **Excellences Messieurs les Ministres Mesdames/Messieurs**

Nous venons d'apprendre que la majorité des Pays Membres sont présents à la réunion d'aujourd'hui. J'aimerais également signaler que j'ai reçu des lettres de deux de nos collègues expliquant que les engagements antérieurs pris par leur État les ont empêchés d'assister à la réunion, certains suggérant une autre date.

Je n'ai pas pu changer la date car, conformément au Règlement Intérieur, le quorum a été atteint, et la réunion doit donc avoir lieu.

Si la présence des Ministres à la réunion d'aujourd'hui est un grand pas en avant par rapport à ce qui était le cas avant la réforme de l'APPA, c'est grâce au Conseil des Ministres qui a mené à bien une réforme majeure de notre Organisation.

Nous nous sommes lancés dans cette réforme en reconnaissance des défis particuliers auxquels est confrontée l'industrie du pétrole et du gaz en Afrique, des défis qui vont se manifester encore plus alors que le monde s'efforce de passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables.

Alors que la transition énergétique s'accélère, le financement international s'oriente vers des investissements dans des domaines autres que le fossile.

Le même constat est fait en matière de recherche et développement, où les efforts et les financements s'orientent davantage vers les énergies vertes.

De plus les législations et directives prises dans beaucoup de pays imposent des restrictions et des sanctions pécuniaires quant à l'utilisation des énergies fossiles.

Tous ces changements et tendances nouvelles se produisent à un moment où nos pays sont, hélas, encore très dépendants des revenus des énergies fossiles pour le financement du développement économique et social (santé, éducation, sécurité, diversification économique, etc.).

De même, nous continuons à investir nos maigres ressources dans la recherche de plus de pétrole et de gaz. Et nous enregistrons

quelques succès. Un certain nombre d'autres pays africains non membres de l'APPO font également d'énormes découvertes de pétrole et de gaz.

Excellences, devant ce constat, la question est la suivante : pendant combien de temps pouvons-nous continuer à profiter de nos ressources pétrolières et gazières ? Les marchés traditionnels diminuent progressivement de jour en jour. Nous risquons d'avoir des actifs immobilisés, des ressources que nous ne pouvons ni vendre au monde extérieur ni utiliser pleinement par nous-mêmes.

Ce risque est encore, aujourd'hui, plus grand.

### **Excellences Messieurs les Ministres Mesdames/Messieurs**

La pandémie du COVID-19 inédite par son ampleur et sa sévérité a provoqué un choc dans nos économies et nos systèmes énergétiques, qui a mis à nue la vulnérabilité de nos systèmes de développement basés sur la rente des hydrocarbures. En effet, les dernières estimations montrent que la croissance économique en 2020 s'est contractée - 5.5 % (FMI), une baisse de la demande pétrolière de 9.8 mb/j et de gaz de -3 %. Avec 117 millions de cas confirmés à travers le monde, et plus de 3 millions de décès, le monde s'est engagé dans une lutte contre cette Pandémie, touchant l'ensemble des aspects de la vie.

Ce danger est encore plus grand aujourd'hui avec la signature de l'accord de Paris sur le changement climatique en 2015, communément appelé COP-21, qui a annoncé la plus grande poussée des dirigeants mondiaux pour mettre fin à l'utilisation des combustibles fossiles dès que possible, avec une date cible ne dépassant pas 2050, soit dans trois décennies à peine.

Comme Vos Excellences le savent, certaines des principales institutions financières multilatérales du monde, la Banque Mondiale, la Banque Européenne d'Investissement et même des institutions financières privées ont annoncé publiquement leur intention de mettre fin aux prêts destinés aux projets de combustibles fossiles.

Excellences, devant cette situation et face aux obstacles qui se dressent devant nous, nous devons trouver des solutions et innover afin que nos ressources soient utiles à nos populations. Dans le

même temps, nous devons également réaliser que nous ne pouvons aller à contre sens des mutations qui sont en train de se produire ni à l'encontre de l'opinion mondiale. Nous devons trouver un équilibre entre l'évolution du monde et les défis particuliers de notre continent.

Nous sommes la région du monde qui émet le moins de gaz à effet de serre, mais nous sommes les plus en retard en matière de l'accès à l'énergie, de transition énergétique et d'introduction d'énergie propre ou verte.

Face à cette situation, et surtout les impacts économiques très graves sur nos économies africaines, ainsi que les retards de développement qui vont en découler dans un monde futur qui ne sera plus le même, et dont les règles de fonctionnement vont certainement changer, que faisons-nous, nous africains, pour faire face surtout à cette situation ?

Les défis sont multiples, les solutions difficiles mais possibles quand même, et le chemin risque d'être long. Mais sans aller dans le détail de la multitude des défis à aborder, nous avons le devoir en tant qu'organisation africaine à au moins jeter les premiers jalons d'un effort commun et solidaire pour consolider la coopération dans le domaine des hydrocarbures.

En résumé, les perspectives de transition vers un système énergétique plus propre nous incitent à redoubler les efforts pour améliorer davantage l'accès à l'énergie pour nos populations dans le cadre du développement durable et de diversifier nos économies, en prenant comme catalyseur nos ressources en hydrocarbures.

Excellences, nous ne pouvons pas nous permettre de rester assis sur des actifs immobilisés, des actifs qui ne peuvent pas être utiles à notre peuple à un moment où nos populations et nos économies ont besoin d'énergie pour progresser. Nous devons trouver un moyen de rendre nos ressources utiles à nos populations, même face aux obstacles qui se dressent devant nous. Mais nous devons également réaliser que nous ne pouvons pas aller à l'encontre de l'opinion mondiale. Nous devons trouver un équilibre entre ce que le monde a décidé et les défis particuliers de notre continent.

C'est l'une des principales tâches que ce Conseil des Ministres, par la Résolution 270 de 2020, a assignée à un Comité Ad Hoc Technique sur l'Étude sur l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique à la lumière de la COVID-19 et de la COP-21. En adoptant cette Résolution, le Conseil des Ministres n'a pas demandé si l'étude devait être réalisée en interne ou s'il fallait faire appel à des consultants.

L'un des objectifs de cette Session Extraordinaire est d'examiner la recommandation du Conseil Exécutif et de donner des orientations sur la marche à suivre pour l'étude.

Excellences, je reconnais que nous avons tous un emploi du temps chargé et j'ai donc indiqué que cette réunion sera courte, pas plus de deux heures.

Conformément à la pratique établie, j'inviterai le Président du Conseil Exécutif à nous présenter ses recommandations. Par la suite, les membres du Conseil des Ministres auront la parole pour faire des contributions avant que nous prenions une décision.

Avant de terminer mon intervention, je voudrais remercier chacun d'entre vous d'avoir accepté ma proposition de décaler la réunion de 11 heures à 14 heures en raison de certains développements urgents et imprévus.

Je vous remercie de votre attention.

J'invite maintenant le Vice - Président du Conseil Exécutif, M. Richard Tchananti Sahgui, qui a présidé la 8ème Réunion du Conseil Exécutif en l'absence du Président du Conseil Exécutif, Mr Estevao Pedro éprouvé, à présenter le rapport de la 8ème Réunion du Conseil Exécutif pour examen par le Conseil des Ministres.